

L'ENFiP, UNE FORMATION DÉSENCHANTÉE

C'est une jeune personne qui aura bientôt 14 ans, mais qui vit une crise d'adolescence très difficile.

Force est de constater qu'elle n'a rien à voir avec ses parents Eni et Ent, dont les enseignements étaient reconnus tant au sein de nos administrations, qu'en dehors. Aujourd'hui, c'est plutôt avec dépit que les collègues parlent de l'ENFiP.

FORMATION INITIALE : UNE AMBITION BOULIMIQUE POUR UNE FORMATION FAMÉLIQUE

L'ENFiP s'est voulue universaliste et faire en sorte que dans un temps de formation constant, les stagiaires voient tous les aspects, abordent tous les métiers de la toute jeune DGFIP.

Mais notre administration, comme toutes les autres, n'a pas échappé à la diminution du temps de formation de ses agents. C'est ainsi, que la scolarité en établissement des B est passée de 8 mois à 6 mois, et celle des A de 11 mois à un peu plus de 8 actuellement.

En 2017, c'est une nouvelle étape qui est franchie. Il fallait penser « *formation de demain* ». La volonté de la direction de l'époque était avant tout de faire table rase du passé : « *la formation de papi c'est fini* ». Nous étions en plein sabordage de la formation initiale, avec la volonté de créer une nouvelle pédagogie qui était inconnue jusque-là, même dans la sphère universitaire. Pédagogie inversée à grande échelle, auto découverte des thématiques, assimilation de gestes métiers mais sans base école, avec obligation d'utiliser des dossiers « *fil rouge* » tirés de la vraie vie (mais en pratique peu appropriés aux apprentissages). Bref une scolarité moderne qui devait permettre de former à la fois un fonctionnaire pouvant œuvrer dans toute la sphère État mais également former aux gestes « *premier métier* » dès sa sortie d'école. **Résultat** : une phase socle a été créée, où l'on sert beaucoup de soupe à longueur de journée, et une phase bloc, où là, il est plus question de bourrage de

crâne à coup de cours très techniques, sans réelle pause pour pouvoir souffler et assimiler.

C'est tout naturellement qu'en 2022, il fallait penser modernisation : des cours numérisés, des cours digitalisés (même si le mot n'est pas très français), des salles de cours libérées (car il est là le vrai objectif en raison de l'augmentation très forte du volume du recrutement) mais des cours sacrifiés. « *Ça se fait ailleurs, alors pourquoi pas chez nous ?* ». Sauf que « *ailleurs* » a sans doute pris le temps de réfléchir de manière plus globale aux accompagnements à mettre en œuvre tant pour leurs personnels permanents comme pour leurs formés. Car, manifestement, les outils et moyens de remédiation pédagogique à destination des stagiaires (qui ne se limitent pas aux seuls quiz en ligne !) ont été sacrifiés sur l'autel du gain de temps et d'espace de travail et sur celui de la communication « *d'affichage* ». Force est de constater que cela impacte de manière flagrante le niveau d'acquisition et de restitution des connaissances portées par la digitalisation, notamment pour l'évaluation des compétences à l'oral. Et le fait de poser des sujets où il suffit de lire le fond documentaire pour avoir les réponses et ainsi faire croire que le stagiaire maîtrise l'environnement juridique, ne saurait masquer le manque de maîtrise des notions constaté par certains jurys.

Sur le principe, faire évoluer l'outil pédagogique n'est jamais chose mauvaise, à condition que ce soit fait dans l'intérêt des cadres en devenir de notre maison.

Les modules ainsi choisis, le sont dans un seul souci, celui de répondre à l'exigence de 2 séances par semaine.

L'exigence calendaire avant l'intérêt pédagogique. C'est ainsi que l'on se retrouve avec 70 % de la formation contrôle fiscal « encapsulée » terme encore plus moderne pour dire « numérisée ».

Quand on voit l'évolution de la formation initiale, on se dit que l'imagination de nos dirigeants est tellement débordante, qu'il ne serait pas étonnant qu'ils nous demandent de creuser encore plus profond, avec un leitmotiv connu de longue date par les personnels de l'ENFIP : « *il faut mettre en œuvre pour la rentrée prochaine, on sait que ce ne sera pas parfait dès le départ, mais ce n'est pas grave, on aura tout le temps de modifier après* ». Si elle était notre contemporaine, Pénélope pourrait remiser sa tapisserie au grenier et venir travailler à l'ENFiP en attendant le retour d'Ulysse : elle aurait largement de quoi « faire, défaire, refaire... » pendant 20 ans !

QUE RESTE-T-IL DE LA FORMATION INITIALE APRÈS L'ÉCOLE ?

Apparemment, pas grand-chose, tout du moins pas assez, puisque les directions locales sont parfois obligées de reprendre des pans entiers des enseignements théoriques, normalement vus à l'ENFiP. C'est le cas de la DIRCOFI Île-de-France qui a créé ses brigades d'intégration dans lesquelles, les bases de la comptabilité privée sont revues ! Cet état de fait est remonté jusqu'au sommet de la DGFIP. Le 9 février 2024, Antoine Magnant, alors Directeur général par intérim, a dit à un petit comité de personnels qu'il avait les cheveux qui se dressaient sur sa tête quand il lisait des rapports dans lesquels, il est écrit que les stagiaires sortis d'ENFiP ne savent pas lire une balance ! Au moins les choses sont dites !



FORMATION CONTINUE : MAIS OÙ SONT PASSÉS LES ANIMATEURS DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CFP) ?

Face à un portefeuille de formation qui ne cesse de croître après chaque PNF (plan national de formation), les chargés d'enseignement du CFP rédigent encore et toujours. Près d'un millier de formations au portefeuille. Ils créent, ils refondent, ils actualisent... pour le portefeuille existant, pour le nouveau PNF, pour la formation initiale. Tout ce temps passé, Scenari au bout du clavier, c'est du temps qu'ils n'ont plus pour animer. Des formateurs qui ne forment plus, ce sont des rédacteurs qui se déconnectent chaque jour un peu

plus des réalités du terrain, connectés chaque jour un peu plus longtemps seuls devant leur écran.

50% de rédaction 50% d'animation qu'ils disaient... Tous recrutés sur ces bases, tous vite désabusés.

Les solutions ?

Payer des professionnels associés (PA) pour rédiger à la place des enseignants du CFP : les volontaires ne se précipitent pas.

Pourquoi ?

Parce qu'on veut des PA mais sans y mettre les moyens ! Le ridicule de l'indemnisation est une insulte à leur travail !

Créer massivement des postes d'enseignants en formation continue (FC) pour palier la charge existante et celle à venir suite aux recrutements massifs en FI : ne rêvons pas, quelques postes (supprimés il y a quelques années) sont créés, mais c'est une goutte d'eau dans l'immensité du travail à accomplir.

Alors que reste-t-il à la FC? La bonne volonté, l'abnégation, les heures interminables passées à écopier le bateau FC qui prend l'eau et puis l'épuisement, le découragement, le sentiment d'abandon.

Où est la vision de l'ENFiP pour la FC ? Sait-on à l'ENFiP et en Centrale qu'il y a encore des chargés d'enseignement au CFP, qui maintiennent tant bien que mal la digue de la formation continue ?

L'ENFiP ne voit donc pas la déferlante qui se dresse devant la formation continue ?

DES SERVICES SACRIFIÉS : CONCOURS, CNDFiP

D'année en année, l'ENFiP se croit dans l'obligation de fermer des services :

- ➔ **01/09/2023** : fermeture du Centre National de Documentation des Finances Publiques (CNDFiP),
- ➔ **01/09/2024** : fermeture du centre des concours de Lille.

À chaque fois la même méthode pour arriver à ses fins. Dans un premier temps, on réduit petit à petit les missions du service pour après lui dire qu'il ne sert plus à rien.

Et si cela n'est pas suffisant, l'ENFiP évoque la sacro-sainte modernité, car vous l'aurez compris l'ENFiP se veut moderne ; modernisation d'un process pour le bien de tous sauf pour ceux qui perdent leur travail.

Au niveau du suivi des agents, le strict minimum est mis en place, un petit entretien pour dire qu'elle ou il n'a plus sa place à l'ENFiP et qu'il est temps d'aller voir ailleurs. Mais bien évidemment, cela est une chance pour les agents et c'est pour leur bien.

Pour 2025, pas de fermeture de prévue mais attendons la baisse des effectifs stagiaires en formation initiale pour voir poindre à l'horizon la fermeture d'un établissement de formation.

Mais rassurez-vous ça sera pour le bien de tous !

LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DES AGENTS ET DES STAGIAIRES AU RABAIS

Bien avant que Bruno Lemaire n'annonce des mesures d'économie drastiques visant notamment les malades et les demandeurs d'emplois, le Secrétariat Général a choisi de ne plus compter les stagiaires qu'en tant que demi agent lors de l'attribution du budget dédié à la santé et sécurité (budget dédié de la Formation Spécialisée).

En effet, si historiquement, les stagiaires n'ont jamais contribué à la dotation de l'enveloppe régionale de formation, ils (pour les B et les A) contribuaient pleinement à la dotation de l'enveloppe locale.

C'est bien connu que les établissements, de formation initiale et continue, fonctionnent à vide la moitié de l'année. Même le directeur de l'ENFiP s'est dit contrarié de ne pas avoir été prévenu par la Secrétaire générale ! Outre ce crime de lèse-majesté, quid du message que le secrétariat général veut faire passer ?

Sans ce financement, comment aurions-nous pu réaliser un audit sur les risques psychosociaux réalisé sur l'ensemble du territoire national, révélant un profond stress ressenti et relevant une fatigue particulièrement importante, des taux bien supérieurs à ceux observés par ailleurs ?

Depuis les dérégulations successives du Code du travail, le nombre d'accidents de travail ainsi que celui des morts au travail sont en constante augmentation, faisant de la France, une des pires élèves de l'Europe. Il semblerait que le Secrétariat général veuille sa part du gâteau dans ces statistiques mortifères.

Il était un temps où tout le monde voulait travailler à l'ENFiP et était fier d'y avoir été formé.

Aujourd'hui le mot d'ordre c'est : **attractivité** !

L'ENFiP ne fait plus rêver. ■

